

FRONTONAS EN BREF

N° 12
Novembre 2011

CREATION D'UNE « ZONE 30 » SUR LA PLACE DU VILLAGE

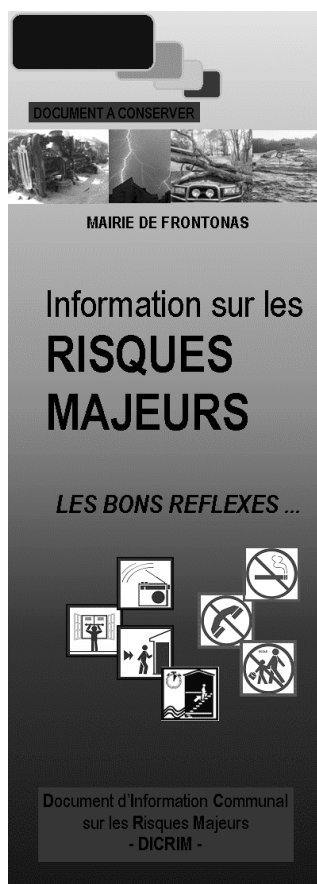
Pour créer cette zone, il était indispensable d'enfouir et de renforcer les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable. Concernant ce dernier, la durée des travaux a été prolongée par l'obligation de remplacer les branchements vétustes en plomb.

Ces réalisations ainsi que celle des trottoirs devraient se terminer fin novembre.

La mise en forme de la chaussée « zone 30 » se fera dans la continuité sauf intempéries.

CARREFOUR DES 4 VIES

Pour régler le problème d'écoulement des eaux pluviales à ce carrefour, deux puits perdus ont été creusés récemment.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ou PCS:

Il s'agit d'un plan communal d'urgence. Il est obligatoire dans les communes dotées d'un **Plan de Prévention des Risques (P.P.R.)**.

Frontonas en fait partie, de par l'existence d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (**P.P.R.N.**) approuvé en préfecture à la date du 14 janvier 2008.

Le **P.C.S.** comporte notamment:

- le diagnostic des risques sur la commune
- le recensement des moyens humains et matériels
- la mise en place d'un annuaire de crise
- l'alerte et l'information à la population.

Le dossier complet du Plan Communal de Sauvegarde de Frontonas a été finalisé fin octobre.

Le **D.I.C.R.I.M.** (Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs) qui vous est adressé doit être conservé en un lieu facilement accessible en cas de problème.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il se déroulera sur la commune du 19 janvier 2012 au 18 février 2012.

Pourquoi un recensement ?

Il fournit des **statistiques** sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc...).

Il apporte également des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent sur les décisions publiques en matière d'équipement collectif (écoles, hôpitaux, transports publics etc...).

Il aide aussi les professionnels à mieux évaluer les parcs de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le nombre d'habitants remis à jour par le recensement permet le calcul :

- de la Dotation Globale de Fonctionnement (**DGF**) , dotation financière versée par l'Etat aux collectivités territoriales (élément essentiel des ressources communales).
- du nombre de conseils municipaux
- des indemnités versées au maire et aux adjoints



Ce nombre est également nécessaire à la gestion des communes pour:

- la détermination du mode de scrutin lors d'élections
- les implantations d'officines de pharmacie et les débits de tabac
- les barèmes de certaines taxes (la publicité, les jeux, les spectacles et les débits de boissons)
- la réglementation de l'affichage urbain.

Le recensement à FRONTONAS

Comme dans toute commune de moins de 10 000 habitants, **il a lieu tous les cinq ans.**

Il est réalisé par des **agents recenseurs** (agents publics recrutés par le Maire) qui ont tous reçu une formation de la commune et de l'INSEE. Ils disposent d'une **carte tricolore avec photographie** , signée par le Maire. Ils sont tenus au secret professionnel.

En pratique:

Les agents visitent chaque foyer pour remettre les documents à remplir, dans un premier temps, puis prennent rendez-vous pour la récupération du dossier rempli. Si besoin, l'agent recenseur peut aider au remplissage des questionnaires.

Toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

PARTICIPER AU RECENSEMENT EST UN ACTE CIVIQUE,

mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ERDF- Agence Réseaux Electricité, Base Opérationnelle-Vienne St- Exupéry, réalise actuellement des travaux sur notre commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité:

**Le mercredi 23 novembre 2011
entre 9h à 12 h**

Les lieux concernés sont les suivants:

La Place - Le Bonnard - Chemin de Rampaud -
Fouillouzan - Certeau



BRULAGE A L'AIR LIBRE DES VEGETAUX:

La dernière information préfectorale provenant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Rhône-Alpes stipule que le brûlage des déchets végétaux est interdit *toute l'année*, dans toute commune où une déchetterie est mise à disposition (à l'échelon communal ou intercommunal).

Ceci est le cas de notre commune où le respect de cette réglementation relève du pouvoir du Maire.

VOTRE MARCHÉ DU VENDREDI :

Exceptionnellement le *marché du vendredi 25 novembre ne se tiendra pas sur la place, mais sur le parking de la halle des sports.*

A noter sur votre agenda



OBJET TROUVE

Un vélo a été trouvé et attend son propriétaire au secrétariat de mairie.



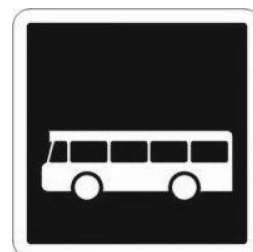
DU COTE DE NOS AINES :

Le repas du « *Temps des Blés d'Or* » a rassemblé 78 convives. Pour tous ceux qui n'ont pas pu y participer, un *colis de Noël* leur sera distribué autour de *mi-décembre*; cela concernera 19 couples, 52 personnes seules et quelques résidents en maison de retraite.

ARRET DE BUS SCOLAIRE A CORBEYSSIEU :

Un deuxième arrêt au niveau du « lotissement des Rainettes » vient compléter le ramassage scolaire dans le hameau de Corbeyssieu.

Par mesure de sécurité, les enfants sont priés de rejoindre *l'arrêt le plus proche* de leur domicile, même s'il est bien tentant de retrouver les copains sur un autre arrêt.

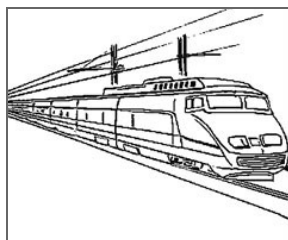


LA MOBILITE EN NORD-ISERE

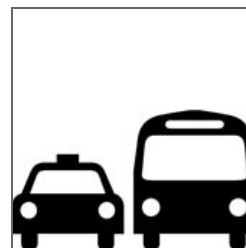
Le Conseil Local de Développement de la Boucle du Rhône en Dauphiné organise une

REUNION d'ECHANGES en Nord-Isère
(déplacements doux, transports en commun, covoiturage etc...)

le Mardi 29 novembre 2011,
de 18h à 20h
à la Maison du Territoire du Haut-Rhône Dauphinois
45, impasse de la gare à Crémieu



Pour tout renseignement:
Tel: 04-37-06-13-26
Site: www.boucledurhone-cld.com



L'ASSOCIATION GYM DETENTE FRONTONOISE COMMUNIQUE :

*« Venez bouger et faire du sport au sein
d'une association conviviale
avec un professeur jeune dynamique
et diplômé d'état . »*

Le nouveau bureau vous attend nombreux pour la reprise des cours :

*Le mercredi 16 novembre à 20h30
à la salle des fêtes.*



En raison de la reprise tardive de son activité, l'association a réduit le montant de l'adhésion à 30€ pour l'année 2011/2012.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, de plus le premier cours d'essai vous est offert.

Pour tout renseignement, contacter la nouvelle présidente :
Véronique LANGLOIS au 09-54-77-97-06

RESTONS VIGILANTS

A l'approche des fêtes, il est important de redoubler de vigilance face à d'éventuels actes de malveillance. Rappelons-nous que la gendarmerie de Crémieu procède à des **rondes de contrôle** dès qu'elle est informée de la non-occupation de votre habitat; il suffit de lui indiquer votre période d'absence.
Concernant les effractions dans les maisons, **il est impératif d'avoir fermé volets, portes et fenêtres pour obtenir réparation d'un préjudice de cambriolage.**